

## PROJET ACCPK

(Accès Communautaire Contrôlé des Parkings)

### PREAMBULE

Permettre l'accès aux parkings pour toutes personnes autorisées, via une liste blanche modifiable et évolutive, par simple présentation de leur Smartphone à l'entrée du parking.

### OBJET

L'utilisateur autorisé se servira de l'application du Client pour créer son compte qui lui donnera accès à toutes les portes de parking signalées par un QR code et équipées d'un dispositif de confirmation bluetooth communiquant.

Le simple fait d'une action sur la porte, donnera un suivi identifié de l'utilisateur.

Par obligation sécuritaire la sortie piétonne sera libre.

L'utilisateur sera responsabilisé par le dépôt sur son compte, d'une valeur financière restant sa propriété et sera débité pour chaque accès aux portes de parking d'un montant forfaitaire à définir (par exemple un centime d'euro).

Le Client, sur son *compte dépôt* recevra l'ensemble des transactions à chaque entrée dans ses parkings. Les frais de services (à définir) seront également à la charge de l'utilisateur et reversés au fabricant.

### DELAIS

La mise en place du projet est évaluée à deux mois.

Les prototypes et l'application seront mis en œuvre sur une opération pilote à définir, quatre mois après acceptation du projet.

La mise en production sera effective pour une quantité minimum de cinq cents pièces.

La location pourra être envisagée à partir de mille pièces.

### PROPRIETE

Le produit et l'application restent la propriété du fabricant. Le projet en revanche, sera exclusif au Client.

### CONFIDENTIALITE

Avant accord, ce projet ACCPK reste la propriété du fabricant et ne doit en aucun cas être diffusé.